

MEDIATION DU CREDIT

Dans les situations de refus de crédit, de réduction de garanties par un assureur crédit, la mission de la Médiation du crédit est de ne laisser aucun chef d'entreprise seul face à ses problèmes de trésorerie ou de financement.

Service gratuit et confidentiel, la Médiation du Crédit propose un recours de proximité : contact sous 48h par le médiateur du crédit de la Haute-Garonne, examen du dossier, maintien des concours bancaires existants pendant la durée de la médiation et étude d'une solution avec les établissements financiers.

Pour contacter le médiateur et déposer un dossier : site internet www.mediateur-credit.banque-france.fr

Pour tout renseignement : 05.61.61.30.60 ou 05.61.61.35.52

Pour être mis en relation avec un conseiller bénévole « Tiers de confiance de la médiation »
Le centre d'appel : 0810001210

